

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 11 mars 2025

Afférents au CM : 11 Présents : 8 Votants : 10

SÉANCE DU 21 MARS 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 21 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Delphine JACQUET

POUVOIR : Hubert COUDOUR représenté par Cédric SOUCHON, Ophélie BERNARD représentée par Aurélie THOMAS

ABSENT : Clément VERNIN

SECRÉTAIRE : Cédric SOUCHON

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Madame le Maire présente le budget primitif communal de l'exercice 2025 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- Fonctionnement dépenses et recettes : 443 207,30 €
- Investissement dépenses et recettes : 69 960,38 €

Il est rappelé au Conseil Municipal la notion de fongibilité des crédits avec la nomenclature M57 et la possibilité d'aller à 7.5 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce budget primitif et la fongibilité des crédits à 7.5 %.

Nombre de voix pour : 10

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Date de transmission de l'acte: 25/03/2025

Date de réception de l'AR: 25/03/2025

042-214200354-DE_010_2025-DE

A G E D I

Résultat : adoptée

À Cezay, le vendredi 21 mars 2025

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Cédric SOUCHON

Date de transmission de l'acte: 25/03/2025

Date de réception de l'AR: 25/03/2025

042-214200354-DE_010_2025-DE

A G E D I